

Pour un numérique soutenable : panorama des travaux de l'Arcep

Depuis 2020, l'ambition de l'Arcep est de faire de l'impact environnemental du numérique un nouveau chapitre de la régulation. Quels sont les derniers travaux, ponctuels ou récurrents, menés dans le cadre des compétences de l'Arcep ? Comment l'Autorité collabore-t-elle aussi sur ce thème avec l'ADEME et l'Arcom, pour contribuer à la prise de conscience collective ? Enfin, en quoi l'Arcep est-elle force de proposition dans le cadre d'initiatives gouvernementales, mais aussi aux niveaux européen et international ? Tour d'horizon des initiatives dont l'Arcep est pilote ou partie prenante.



L'enquête annuelle « Pour un numérique soutenable »

La 1^{re} édition de l'enquête annuelle est publiée le 25 avril 2022 avec les premiers indicateurs collectés auprès des 4 principaux opérateurs télécoms pour suivre l'évolution de leur empreinte environnementale. Une 2^e édition, sur ce même périmètre, est publiée au printemps 2023.

En janvier 2023, l'Arcep étend sa collecte de données à d'autres acteurs du numérique (fabricants de terminaux, opérateurs de centres de données). Une 3^e édition, enrichie des indicateurs collectés auprès de ces nouveaux acteurs, sera publiée fin 2023.

La formation « environnement » des agents de l'Arcep



Durant 3 jours, les équipes de l'Arcep sont sensibilisées aux enjeux environnementaux et réfléchissent à des leviers d'action.



Les rapports et publications de l'Arcep

Le rapport annuel de l'Arcep intègre un bilan de l'empreinte environnementale du secteur des communications électroniques, des terminaux et des centres de données.

Une FAQ proposant aux utilisateurs d'équipements numériques des bonnes pratiques pour limiter leur impact environnemental, ainsi qu'un protocole de mesure de la consommation électrique des box internet, des répéteurs Wi-Fi et des décodeurs TV sont publiés en janvier 2023.

En juin 2021, l'Arcep remet au Gouvernement un rapport sur l'impact des pratiques commerciales de distribution des smartphones et sur la fréquence de leur renouvellement.

Le Comité d'experts sur le mobile



En janvier 2022, le comité publie une étude qui compare la consommation énergétique d'un déploiement 4G vs 5G.

AVEC L'ARCOM

Les travaux du pôle numérique commun

Le pôle publie chaque année le **Baromètre du numérique**, en collaboration avec le Conseil général de l'économie et l'ANCT, sur la diffusion des équipements numériques, l'évolution de leurs usages et leurs enjeux environnementaux.

Le **Référentiel commun des usages numériques** est publié chaque année, sur les usages et pratiques du numérique en France, et leurs enjeux environnementaux.

AVEC LE GOUVERNEMENT ET L'ÉCOSYSTÈME

L'Arcep, acteur proactif dans le débat public

« On ne peut pas exonérer les acteurs du numérique de faire des efforts de sobriété ».

Laure de La Raudière Présidente de l'Arcep



Haut comité pour un numérique écoresponsable

L'Arcep apporte son expertise et alimente les réflexions des groupes de travail du Haut comité pour un numérique écoresponsable.

La feuille de route de décarbonation du secteur du numérique est attendue courant 2023.



AVEC L'ADEME

Une étude conjointe sur l'impact environnemental du numérique en France

Mandatées en août 2020 par le Gouvernement, l'ADEME et l'Arcep remettent une étude en 3 volets pour préciser l'impact environnemental du numérique en France et identifier des leviers d'actions pour la réduire :

- 1^{er} volet : une revue méthodologique (janv. 2022) ;
- 2^e volet : une évaluation de l'empreinte environnementale du numérique en France (janv. 2022) ;
- 3^e volet : une analyse prospective des impacts du numérique à 2030 et à 2050 (mars 2023).

Co-pilotage du Comité d'experts sur la mesure

En avril 2023, le comité publie une analyse pour comprendre les différences méthodologiques dans la mesure de l'impact environnemental du numérique.



AVEC L'ARCOM ET L'ADEME

Des expertises mises en commun



Les trois organisations vont lancer conjointement une étude sur l'impact environnemental des différents modes de diffusion des services de médias audiovisuels.

Elles vont travailler à l'élaboration d'un référentiel général d'écoconception des services numériques et d'une recommandation quant à l'information des consommateurs par les services de télévision, les services de médias audiovisuels à la demande et les services de plateforme de partage de vidéos.

AU NIVEAU EUROPÉEN

Le groupe des régulateurs européens des télécoms (BEREC)



L'Arcep copréside le groupe *Sustainability* dont l'objectif est d'étudier l'impact environnemental des réseaux télécoms et d'envisager des premières ambitions communes pour le limiter.

Un premier rapport sur l'empreinte environnementale du numérique est rendu public en juin 2022.

Un second rapport sur les indicateurs de mesure de l'impact environnemental des télécoms est attendu avec :

- l'organisation d'ateliers techniques avec des experts de la société civile, du milieu académique et de l'industrie ;
- la publication de deux questionnaires à destination des autorités publiques et entreprises concernant les méthodes de reporting environnemental dans les télécoms.

Le groupe des régulateurs européens pour les services postaux (GREP)



Une étude sur l'impact environnemental des services postaux, les mesures prises par les opérateurs postaux pour réduire cet impact et le rôle des autorités de régulation est publiée en novembre 2022.

Une nouvelle étude est attendue pour fin 2023.

Les institutions de l'Union européenne



L'Arcep participe aux réflexions sur la prise en compte de l'impact environnemental des télécoms et du numérique au niveau européen.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

UIT-T



Les Commissions d'études du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) rassemblent des experts du monde entier qui élaborent des normes internationales appelées Recommandations UIT-T. L'Arcep participe activement au sein du groupe de travail « SG5 Environment and circular economy ».

OCDE et le réseau des régulateurs NER

L'Arcep alimente les travaux de l'OCDE. La direction de la gouvernance publique de l'OCDE a lancé en 2022 un flux de travail *Governing Green*, auquel l'Arcep contribue

à travers les travaux du réseau des régulateurs économiques (NER).



Maya Bacache, membre du collège de l'Arcep, est intervenue en décembre 2022 lors d'une séance de réflexion du NER sur le rôle des régulateurs économiques dans la transition environnementale.

La Conférence européenne des postes et des télécommunications (CEPT)



L'Arcep contribue aux positions des autorités françaises et prend part à l'action internationale sur la double transition numérique et environnementale.